

CHAUFFE-EAU : COMMENT ÉVITER LES SURCONSOMMATIONS ?

DES DÉPENSES EN PARTIE ÉVITABLES

L'EAU
CHAUDE
SANITAIRE = Jusqu'à **20%**
de la consommation
d'énergie d'un ménage

270 €
dépensés par an

1/3
de chaleur perdue
en moyenne, soit
85 €/an

Données calculées sur la base d'un prix de l'électricité à 0,1740 € le kWh en juillet 2022 (tarifs réglementés d'EDF)

À PETITS GESTES, GRANDES ÉCONOMIES !

3 SOLUTIONS POUR RÉDUIRE LA FACTURE DE 1/3

1. Les réducteurs de débit

pour consommer moins d'eau
et d'énergie (douchettes
économiques, mousseurs...).

▶ **40 €/an d'économies
en moyenne**

2. Une jaquette isolante

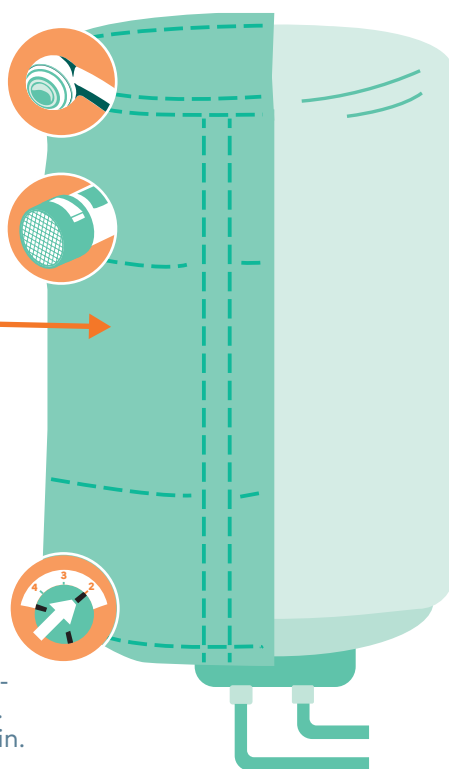
pour limiter les déperditions
de chaleur.

▶ **21 €/an d'économies
en moyenne**

3. Régler son thermostat à 50/55 °C

pour réduire la facture, tout en
limitant les risques de brûlure, le
développement de bactéries patho-
gènes et l'accumulation de calcaire.
Faire intervenir un plombier si besoin.

▶ **31 €/an d'économies en moyenne**



Les bons réflexes au quotidien

Prendre des douches de 5 minutes maximum et couper l'eau pendant le savonnage.

Fermer les robinets mitigeurs en position froide pour éviter de solliciter le chauffe-eau inutilement.

Ne pas prélever la vaisselle lorsque l'on possède un lave-vaisselle.

Couper le chauffe-eau en cas d'absence supérieure à 2 ou 3 jours.

Pourquoi couper le chauffe-eau en cas d'absence prolongée ?

Faire remonter l'eau en température consomme moins d'énergie que de la maintenir chaude inutilement pendant plusieurs jours.

À PLUS LONG TERME, ÇA COMPTE AUSSI !

1 Adapter la taille du ballon à ses besoins :

30 % des chauffe-eau sont surdimensionnés. Passer de 200 litres à 50 litres revient à économiser 300 à 400 kWh/an !

2 Remplacer son vieux chauffe-eau

(de plus de 20 ans) par un chauffe-eau thermodynamique ou un chauffe-eau solaire individuel (CESI).

3 Se fier aux bons repères à l'achat :

l'étiquette énergie (en privilégiant la classe A ou B) et la fonction « SMART » pour ajuster automatiquement la production d'eau chaude à sa consommation.

4 Penser à l'entretien :

détartrage tous les 2/3 ans et vérification de la soupape de sécurité sur l'arrivée d'eau froide pour éviter tout risque de fuite.

POUR ALLER PLUS LOIN

Découvrez les aides disponibles et faites-vous accompagner gratuitement sur :

Rapport du projet ECSpect pour le compte de l'ADEME, 2022